

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 6

Artikel: Les surnoms des communes vaudoises : Ve article
Autor: L.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trappe par laquelle sort la *tête parlante*. Les côtés de la scène seront tendus d'étoffe d'une couleur uniforme et sans dessin. On fera bien d'imiter un sou-bassement en fixant au bas de la tenture une bande blanche de hauteur égale sur les trois côtés. La scène doit être éclairée avec précaution: on s'arrangera avec grand soin de telle manière qu'aucune lumière ne tombe sur les glaces. Ce qui vaut le mieux est une lampe suspendue droit au-dessus de la table. Comme il sera assez difficile de se procurer une table semblable à celle du physicien, on pourra la remplacer facilement par une table dont le plateau sera échancré à l'endroit convenable et qui sera recouverte d'un tapis qui, naturellement, ne doit pas retomber jusqu'à terre. Les joints, dans une étoffe, se dissimulent assez facilement. Le plancher doit être recouvert d'un tapis de couleur uniforme.

Ceci posé, voici comment le phénomène se produit. Un spectateur dont l'œil sera placé au point G, par exemple, et qui regardera sous la table n'y verra rien et croira apercevoir le fond de la pièce, parce que son rayon visuel GH se réfléchira sur la glace et il verra, non le fond de la pièce, mais le point I qui lui apparaît en K. On s'apercevrait bien vite de l'illusion d'optique si la distance HI n'était point égale à HK, et c'est pour éviter ce défaut que la table doit être placée exactement au point indiqué, à l'endroit où se coupent les diagonales qui partagent les angles B et C en parties égales.

L'opérateur aura soin de ne pas se placer trop près des glaces, autrement on verrait son image s'y refléter. Aucun spectateur ne pourra s'y voir lui-même, parce que les tentures sur le devant de la scène interceptent la vue jusqu'aux diagonales et que l'image d'une personne placée en A ne serait visible que vers les parois latérales.



La Société vaudoise des sciences naturelles, par l'échange qu'elle fait de ses publications avec celles d'un grand nombre de sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, a pu constituer une bibliothèque d'une réelle valeur scientifique. Malheureusement, les ressources très limitées de cette société ne lui ont pas permis, jusqu'à ce jour, de placer sa bibliothèque dans un local facilement accessible et de l'organiser de telle manière qu'elle puisse être consultée d'une manière commode. Un grand nombre d'autres sociétés de notre pays éprouvent aussi l'inconvénient de ne pouvoir mettre à la portée de leurs membres les documents dont se composent leurs archives ou leurs bibliothèques. Il serait à désirer que l'on pût fonder à Lausanne un Athénée qui, sans présenter le luxe et le confort de celui que Genève doit à la libéralité de M. Eynard, permit à nos diverses sociétés scientifiques, industrielles, d'utilité publique, etc., de faire profiter leurs membres de toutes les ressources dont elles disposent. Il faudrait, pour cela, trouver ou construire un local dans lequel chaque société trouverait la place nécessaire pour installer sa bibliothèque et qui contiendrait en outre une salle dans laquelle les personnes que cela intéresse

viendraient consulter les ouvrages dont elles ont besoin.

Dans le but d'arriver, si possible, à la réalisation de ce projet, la Société vaudoise des sciences naturelles a chargé son président, M. le Dr Joël, de convoquer les présidents des diverses sociétés qui peuvent avoir le désir de concourir au même but, afin d'étudier cette question.

Nous désirons sincèrement que ce projet puisse être mis à exécution; il en résulterait, pour les nombreuses sociétés qui se partagent l'activité de notre pays, une utilité plus grande pour chacun de leurs membres et pour ces sociétés elles-mêmes des relations d'amitié et de bonne entente plus fréquentes que celles qui existent aujourd'hui.

Les sociétés qui n'auraient pas reçu la circulaire de la Société vaudoise des sciences naturelles voudront bien s'adresser à M. le Dr Joël, qui s'empres-sera de la leur communiquer. S. C.



Les surnoms des communes vaudoises.

V^e article.

D'abord, une ou deux corrections et additions. A l'article Yvonand, nous avons lu et imprimé *Tapa-seille*, il faut lire *Tapa-sabllia*. Ce village étant bâti sur un sol sablonneux, on y foule, on y *tape* le *sable*.

Le surnom de *Gaula*, donné aux habitants d'Orbe, vient de ce qu'anciennement il y avait près de la porte d'Yverdon une flaque d'eau, de sorte qu'on ne pouvait passer sans se mouiller, se *gauler*. Sè *gaulâ*, se mouiller, crotter le bas de ses vêtements.

A l'article Riez, *lè Bolia*. Remplacez la première phrase par celle-ci: « C'est le nom de *la perche*; mais cela n'explique pas ce surnom pour un village qui est à quelque distance du lac. »

A l'article Provence, lisez *lè Vouëgnards* ou *Vouagnards*, et non *lè Vouiégnards*.

Nous avons dit que ces mots pourraient venir de *vouëgni*, *vuâgni*, labourer, semer; mais il y a encore le verbe *vougni*, *vouëgni*, tirer les cheveux, prendre aux cheveux. On nous dira sans doute laquelle des deux étymologies est la bonne¹?

Enfin nous avons reçu d'un de nos amis d'Aigle, entre autres communications intéressantes, une explication du surnom de *Boiards* donné aux gens d'Ollon, laquelle nous paraît avoir toutes les apparences de la vérité. La voici. On sait que les rochers de St-Triphon divisent la plaine du Rhône en deux parties, l'une marécageuse et l'autre sèche, et que cette division a lieu à peu près à la limite des communes d'Aigle et d'Ollon. Or les gens d'Ollon, qui professent un grand mépris pour les marais, eux qui possèdent une si belle et si riche plaine, appellent les habitants d'Aigle *lè Renoillards*, par allusion aux grands marais voisins; mais ce n'est qu'un prêt pour un rendu, et les Renoillards ont surnommé leurs voisins *lè Boiards*, de *bo*, crapaud, reptile qui est commun dans la contrée, et qui foisonne surtout au petit lac de Plambuit.

¹ Il paraît que c'est bien cette dernière qui est exacte, et que les *Vouëgnards* sont des gens qui se prennent volontiers aux cheveux ou se battent fréquemment.

Les gens d'Ollon sont aussi nommés, par ceux de Gryon, *Beçatschi*, parce que les montagnards de cette commune portaient *la besace*. En revanche, on nomme les gens de Gryon *Tâqui*, de *tâqua*, sorte de sac de peau, souple et se fermant par des cordons qui passent devant les épaules et le fixent au dos. Ce sac, très pratique, est encore porté par quelques guides et chasseurs de chamois.

Avant de reprendre notre énumération, toujours en remerciant vivement les personnes qui veulent bien nous adresser des matériaux, nous devons dire que non-seulement les communes, mais même leurs quartiers ou hameaux, ont leurs surnoms.

Nous avons donné les surnoms de Corcelles près Payerne et de Corcelles-le-Jorat; or nous aurions épuisé la liste des Corcelles si nous avions eu la désignation exacte des autres villages de ce nom: il y a encore Corcelles-sur-Chavornay et Corcelles près Concise, sans parler de Corcelettes près Grandson. On nous fera plaisir en voulant bien nous renseigner plus exactement.

Bex, *lè Botzèrou*. Peut-être à cause du mouton qui figure sur les armes de la commune. Peut-être aussi le mot fait-il allusion aux *bûcherons*, si nombreux dans la contrée, surtout depuis l'établissement des salines; mais on dit *botscheran*, *botzèran*, pour *bûcheron*.

Lavey, *lè Rocan* ou *Rucan*. De *rocannâ*, *raucannâ*, *rucannâ*, mendier.

Aigle. Outre *lè Renoillards* (employé surtout par les gens d'Ollon), il y a encore *lè Dzâquè* (*lou Dzaque d'Aillo*, dans le patois de la contrée). Cette autre désignation, plus généralement employée, s'explique par le fait que *saint Jaques* était le patron de la paroisse, et que les *Jaques* d'Aigle, branche de la maison de Saillon, étaient seigneurs de ce bourg.

Corbeyrier, *lè Roba-loeu*, les voleurs de loup. Voici la tradition. Les gens de Leysin faisaient la *battue* d'un loup venant des Ormonts, et déjà blessé, dit-on; or la bête vint à passer sur le territoire de Corbeyrier, où elle était attendue, et elle y fut tuée. Les gens de Corbeyrier ne voulurent pas la rendre à ceux de Leysin et profitèrent des avantages attachés à cette prise: de là *roba-loeu*. Mais quand le mot leur est dit par quelqu'un de Leysin, ils répondent: « *Roba-loeu dè lâre, vo l'aviâ dza robô ai z'Ormouenein* » (traduction libre: voleurs de loup volé, car vous l'aviez déjà volé aux gens des Ormonts).

L. F.

BENIGNA

HISTOIRE VILLAGEOISE

(D'après l'allemand d'Auerbach.)

L'enfant poursuivit son chemin, l'étranger ramassa ses faulx qui sonnèrent d'elles-mêmes, tant la main lui tremblait. Lorsqu'il eut tout emballé, il prit lui-même le chemin de la maison. En ce moment Benigna sortait de la grange et demandait dans le vide: « qui m'a appelée? » L'étranger s'arrêta tout court, retenant jusqu'à son souffle. Benigna ne recevant aucune réponse, rentra dans la grange et se remit à battre son blé, L'étranger revint sur ses pas, remit la hotte sur ses épaules et entra dans le village. Arrivé à l'auberge de l'Agneau, il retint une chambre pour la nuit, mais ce

jour-là il ne déballa plus sa marchandise et s'assit derrière une chope de bière dont les mouches burent plus que lui. A la tombée de la nuit, il sortit de nouveau du village et se dirigea à travers champs vers les grands noisetiers. Il y resta assis jusqu'à la nuit close. Alors il revint à l'Agneau où il vendit deux faulx à l'aubergiste qui lui apprit qu'il aurait beaucoup débité de sa marchandise s'il eut été là quand les paysans revenaient de leurs travaux.

Lorsque le moment de se retirer fut venu, notre homme sortit encore du village et alla s'asseoir derrière la haie qui bordait la prairie en face de la maison de Korbhans: il entendit Benigna qui disait à Babi: « Demain je ne vous accompagnerai pas à l'église, il faut que vous y alliez tous et que vous me laissiez à la maison: il faut que demain je sois seule pour me livrer à mes réflexions.

L'étranger tressaillit lorsque, après un long silence, il entendit Benigna demander s'il y avait bien des étoiles au ciel.

« Oui certes, il y en a par millions! Oh mère, si seulement je pouvais faire que tu les visses aussi. »

Cette conversation fut interrompue par Jean le Vannier, qui, de la fenêtre avertit Benigna et Babi, que la nuit étant déjà avancée elles devaient aller se reposer. La porte de la maison s'ouvrit puis se referma.

Quand à l'étranger, il resta encore longtemps assis sur la pente de gazon et ce ne fut qu'après que l'horloge du village eut répété minuit qu'il regagna le gîte qu'il avait arrêté pour la nuit.

Le lendemain, la matinée fut magnifique, et, avant l'heure de l'église, notre marchand fit encore de bonnes ventes, car le bruit s'était répandu qu'il vendait des faulx excellentes et à bon marché. Souvent il jetait de l'œil qui lui restait d'étranges regards sur les hommes qui achetaient sa marchandise et éprouvait une certaine surprise à l'ouïe de tel ou tel nom.

Enfin les cloches du temple furent mises en branle, les gens s'y rendirent et l'étranger aussi. Il attendit devant la porte que tout le village eût défilé devant lui. Lorsque les cloches eurent cessé, que le son des orgues se fit entendre et que le chant eût commencé, il se rendit tout doucement au cimetière où il resta longtemps vers un tombeau dont la croix était renversée. Puis, l'étranger se tourna et se rendit d'un pas rapide à la maison de Jean le Vannier.

Il vit Benigna assise sur le banc devant la maison. Elle avait les mains jointes et murmurait, tout bas, des prières. Puis, ses mains se séparèrent, elle étendit les bras vers les champs et s'écria: « O Georges, si seulement, je savais si tu vis encore ou bien si tu as terminé ta carrière. Comment est-il possible que tu me laisses ainsi sans donner aucun signe de vie? Ne penses-tu donc plus à moi du tout? J'ai expié mes torts autant et plus qu'aucune autre créature humaine, et je l'avais aussi mérité plus qu'une autre. Oh si seulement je pouvais te dire encore une fois, pardonne-moi! Si jamais je vais au ciel et près de toi, ne me repousse pas. J'ai déjà l'enfer sur cette terre et je prierai Dieu pour toi. Car tu as certainement aussi beaucoup souffert. Tu as bien agi... et pourtant tu as été trop dur à mon égard... mais enfin j'admets que tu as bien fait. Georges, pardonne-moi où que tu sois, sur la terre ou dans le ciel! »

L'étranger n'y tint plus; il se précipita aux pieds de sa femme en s'écriant: « Benigna! me voici! me voici à tes pieds que j'embrasse. Et toi aussi, pardonne-moi comme je te pardonne. Benigna! ne me reconnais-tu plus? Ne reconnais-tu plus ma voix? » La vieille était abassourdie. Elle se leva de son banc et palpa le visage de Georges; arrivée au tafetas qui couvrait l'œil gauche, elle recula en s'écriant: Oh Georges, c'est bien toi, c'est bien ta voix, mais qu'as-tu là? — Une paille de fer rougi m'a sauté à l'œil et l'a brûlé. Tu es aveugle, mais moi je puis encore voir. Viens, suis-moi! partons avant qu'ils reviennent de l'église. Jadis je t'ai quittée, maintenant quitte tout! Viens, nous ne pouvons pas causer ensemble ici, et j'ai tant de choses à te dire.

(La fin au prochain numéro.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.